

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

----- 0 -----

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR**

----- 0 -----

**REPRESENTATION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK**



DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL

**A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL DE LA 6^{ème} COMMISSION
« CRIMES CONTRE L'HUMANITE »**

NEW YORK, LE 13 OCTOBRE 2021

Madame la Présidente,

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par ses groupes d'appartenance et profite de cette occasion solennelle pour remercier chaleureusement Monsieur le Secrétaire général pour les efforts constamment déployés dans le cadre des activités des Nations Unies en vue de prévenir la commission de crimes contre l'humanité à travers le monde.

Madame la Présidente,

Ma délégation tient à exprimer encore une fois sa profonde gratitude à la Commission du Droit International (CDI) pour sa contribution constante à la codification et au développement progressif du droit international en général et pour les efforts inlassables en vue de finaliser le projet d'articles sur les "crimes contre l'humanité" en particulier.

Les crimes contre l'humanité constituent la pire négation des droits les plus élémentaires de la personne humaine et sont le plus souvent commis dans le cadre d'une attaque de grande ampleur visant des populations civiles et occasionnant des meurtres, des actes de torture, des violences sexuelles, des disparitions forcées, entre autres.

Madame le Présidente,

Etant le premier pays au monde à avoir signé et ratifié le Statut de Rome sur la Cour Pénale internationale (CPI), le Sénégal accorde une importance capitale à la lutte contre l'impunité des auteurs des atrocités de masse.

Il accorde également une attention particulière à la prévention des crimes de masse par le respect de l'état de droit qui garantit l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Notre pays s'est constamment engagé à lutter de manière efficace contre les crimes les plus graves que le monde a connus depuis plusieurs décennies et adhère sans réserve à l'idée de discuter de manière consensuelle de la mise en place d'un cadre juridique international qui permettrait de prévenir et de réprimer les crimes contre l'humanité.

C'est tout le sens de notre engagement dans l'initiative pour un nouveau traité multilatéral sur l'entraide judiciaire et l'extradition pour la poursuite nationale des crimes internationaux les plus graves dite « Initiative MLA » à côté de l'Argentine, de la Belgique, de la Mongolie, des Pays-Bas et de la Slovénie.

Madame la Présidente,

La communauté internationale est plus que jamais interpellée pour mettre fin à la commission de crimes odieux et injustifiables.

A cet égard, ma délégation appelle les Nations Unies à mettre davantage l'accent sur la sensibilisation et le renforcement des capacités des Etats membres et remercie Madame la Secrétaire générale adjointe chargée du Bureau de lutte contre le génocide pour l'excellent travail accompli quotidiennement en vue de détecter et de prévenir les atrocités de masse qui pourraient être commises dans certaines régions du monde.

Nous invitons tous les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies à s'engager véritablement dans un débat inclusif,

ouvert et transparent pour lever tous les obstacles majeurs à l'élaboration de la Convention sur la base du projet d'articles de la Commission du Droit International (CDI) déjà en deuxième lecture et qui constitue sans nul doute une base crédible et pertinente pour le futur instrument juridique international en la matière.

Madame la Présidente

La délégation sénégalaise ne saurait terminer son propos sans rappeler le rôle de la Cour Pénale Internationale (CPI), juridiction complémentaire, dans la lutte contre l'impunité et pour l'instauration de l'Etat de droit et appelle instamment à l'universalité du Statut de Rome, tout comme elle réitère son soutien à tous les mécanismes de règlement pacifique des conflits.

De même, ma délégation réitère son attachement au règlement pacifique des différends interétatiques susceptibles de mener à une rupture de la paix et de la sécurité internationales et salue à cette occasion le rôle de la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour sa noble mission.

Pour conclure, ma délégation appelle tous les Etats membres à renoncer au recours à la force armée et à privilégier le dialogue pour un monde sûr et harmonieux où le droit à la vie sera préservé.

Je vous remercie.